

Forte création d'emploi

Depuis 1998, le taux de chômage ne cesse de diminuer en raison d'une forte création d'emplois, dont une partie est constituée par des emplois aidés. Les jeunes et les femmes sont encore les plus touchés par le chômage. Cependant, ils se pressent moins que précédemment sur le marché du travail puisque leur taux d'activité est en baisse depuis deux ans.

► Définitions

L'enquête Emploi permet de cerner le chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT), cette notion est différente de celle utilisée dans le recensement de la population, qui correspond à la perception que l'enquêté a de sa situation.

Actif : un actif est une personne qui, soit a un emploi (y compris apprenti), soit est en situation de chômage.

Chômeur (sens BIT) : un chômeur est une personne âgée de 15 ans ou plus (en âge de travailler) qui est dans la situation définie par les trois circonstances suivantes :

- est sans emploi, c'est-à-dire n'a pas travaillé durant la semaine de référence, ne serait-ce qu'une heure ;
- est disponible pour prendre un emploi dans les quinze jours ;
- cherche activement un emploi ou a trouvé un emploi qui commence ultérieurement.

Taux de chômage : proportion du nombre de chômeurs par rapport au nombre d'actifs (occupés + chômeurs).

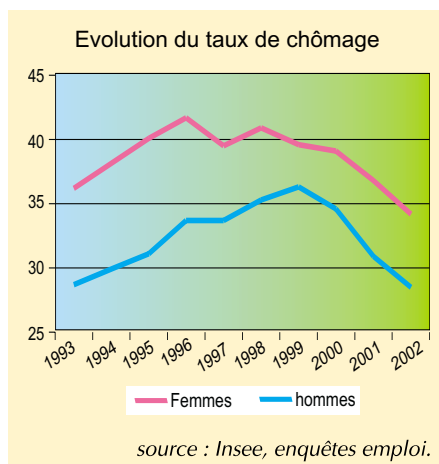
Taux d'activité : dans une population donnée, c'est le rapport entre le nombre d'actifs et la population totale correspondante.

► L'auteur

Bruno BALLY est chargé des études sur l'emploi à la direction régionale de l'Insee.

Pour la troisième année consécutive, le taux de chômage est sensiblement en recul : après avoir atteint le record de 38 % en mars 1998, il revient en 2002 au niveau de 1993. Cependant le chômage concerne encore près d'un **actif** sur trois (31 %). La situation est donc encore critique. La Réunion demeure le département français le plus touché par le chômage. C'est le seul Dom où le **taux de chômage** dépasse 30 %, devant de loin celui de la métropole.

Le chômage atteint plus les femmes que les hommes, toutefois elles profitent mieux de l'embellie. Le taux de chômage féminin descend de deux points par rapport au niveau de 1993, tandis que celui des hommes retrouve le niveau de 1993.



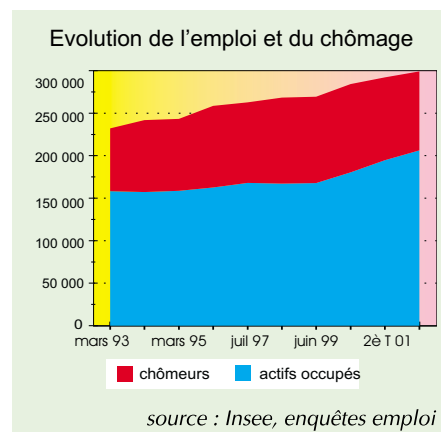
Après s'être fortement aggravé, le taux de chômage est à la baisse depuis l'an 2000.

Au deuxième trimestre 2002, la moitié des jeunes de 15 à 24 ans ayant terminé ou abandonné leurs études n'avait pas trouvé d'emploi. Pourtant le taux de chômage des jeunes a nettement baissé : il est passé en un an de 54 % à 46 %

pour les garçons et de 60 % à 57 % pour les filles. Les mesures d'aide à l'emploi y sont pour beaucoup. Dans les prochaines années, les classes jeunes seront encore abondantes et leur poids continuera de se faire sentir sur le marché du travail. Des mesures d'aide seront donc encore nécessaires.

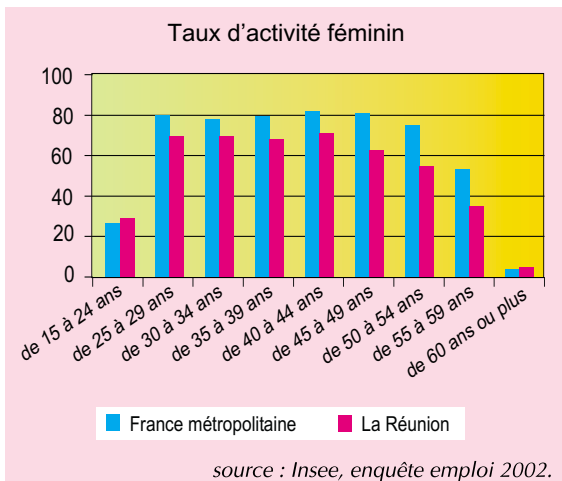
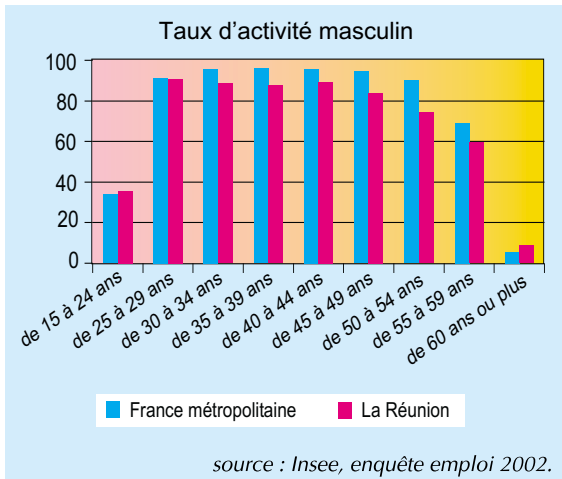
Forte création d'emplois

Entre les deux dernières enquêtes, la création d'emplois a été dynamique, puisque le nombre d'actifs occupés a augmenté de près de 6 % en un an. Le cap des 200 000 emplois est désormais franchi. L'augmentation de l'emploi est particulièrement forte dans les catégories suivantes : personnels de services directs aux particuliers (+ 27 %), ouvriers qualifiés et chauffeurs (+ 14 %), fonction publique (+ 12 %). Les jeunes sont relativement nombreux sur le marché du travail puisqu'un dixième des emplois est occupé par des personnes âgées de 15 à 24 ans. L'afflux de nouveaux actifs sur le marché du travail reste important et explique le maintien



Le nombre des actifs occupés augmente maintenant plus vite que celui de la population active.

et baisse du chômage



Hommes et femmes sont moins actifs qu'en métropole, sauf avant 25 ans.

du chômage à un niveau élevé : la population active a augmenté de 7 000 personnes depuis l'enquête de 2001.

La population active ayant un emploi travaille en majorité de façon régulière. Cependant 6,5 % ont déclaré avoir un emploi occasionnel, ce taux atteint 7,1 % chez les femmes. Près du quart des jeunes (23 %) bénéficie d'un emploi aidé, et plus d'un sur dix a un emploi occasionnel.

Parmi les actifs occupés 12 % ont déclaré être à la recherche d'un autre emploi. Les raisons principales en sont une recherche de meilleures conditions de rémunération (28 %), un risque de perdre l'emploi actuel (26 %), la recherche d'un emploi plus intéressant ou correspondant mieux à sa qualification (24 %).

Cependant plus du tiers d'entre eux n'ont pas mené de recherche effective à ce sujet.

Des taux d'activité en baisse

Dans chaque tranche d'âges quinquennale, le **taux d'activité** reste inférieur à celui de la métropole sauf pour les plus jeunes. Le taux d'activité des jeunes de moins de 25 ans est de deux points supérieur à celui de la métropole, tant pour les garçons que pour les filles. Toutefois ce taux est en baisse depuis 1999. Certains jeunes ont décidé de poursuivre leurs études plutôt que de se présenter sur le marché du travail. L'échéance de la fin du dispositif emploi-jeunes, les incitations à la mobilité et le développement de l'enseignement supérieur ont pu contribuer à ce phénomène. Toutefois l'abandon des études reste plus précoce qu'en métropole.

Le taux d'activité des femmes est inférieur de deux points à celui de la métropole et stagne à 47 %. La différence de niveau est beaucoup plus importante dans les tranches d'âges de 45 à 59 ans où elle atteint en moyenne 18 points. Pour les tranches d'âges comprises entre 25 et 44 ans, l'écart est en moyenne de 11 points. Il est donc possible que dans les prochaines années le taux d'activité féminin augmente, en particulier dans ces tranches d'âges, pour se rapprocher de celui de la métropole. Cependant le taux d'activité des femmes de 50 à 59 ans a diminué de quatre points depuis deux ans. Elles ont donc tendance à se retirer plus tôt de la vie active que précédemment. ■

Bruno BALLY

L'enquête emploi

L'enquête Emploi est réalisée depuis 1993 dans les Dom. Elle a été adaptée en 2001 pour répondre aux préconisations d'Eurostat. Les critères et les définitions sont basés sur des concepts internationaux qui permettent une comparaison des résultats avec ceux de métropole ou d'autres régions d'Europe. La collecte est effectuée au cours du deuxième trimestre de l'année.

Les modifications introduites en 2001 entraînent une incertitude de comparaison d'environ un point sur le taux de chômage par rapport à la méthode précédemment utilisée.

Les aides à l'emploi

En 2001, la loi d'orientation pour l'Outre-mer (LOOM) vient compléter les mesures pour l'emploi et l'insertion déjà existantes ; son objectif est de développer les activités économiques et l'emploi pour lutter contre le chômage et l'exclusion. Les publics ciblés sont les jeunes de moins de 30 ans, les Rmistés, les salariés de plus de 55 ans et les entrepreneurs.

En 2002, cinq ans après la mise en place du dispositif Emploi-Jeunes, ce type de contrat est en voie d'extinction, il peut être prolongé sous certaines conditions. La mise en place du contrat "jeune en entreprise", créé par la Loi du 29 août 2002, vise à permettre l'embauche de jeunes de 16 à 22 ans en contrat à durée indéterminée, contre une aide et des allègements de charges aux entreprises concernées.

Le passeport-mobilité fonctionne depuis le 1er septembre 2002. Il permet dans un certain nombre de cas la prise en charge à 100 % des billets d'avion vers la métropole, voire d'autres pays de l'Union européenne. Il facilite la mobilité des jeunes et des étudiants pour une formation ou une qualification, ou pour occuper un premier emploi en métropole.